

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 30 juin 2026 de 14^h30 heures à 16^h30 heures

Observations de M^(l)

PERMANENCE 1

M. Philippe PILLON - Agriculteur retraité demeurant 236, rue la HERCHÈRE - WAGINIER. Est venu consulter le règlement graphique concernant la parcelle 83 et les parcelles 12 et 13 sans commercial particuliers concernant le PLU.

M. Pillon

M. BREFORT Fabrice 195 rue L. SUEUR agriculteur a/ concerne l'emplacement réservé N°5.

sur le plan en vigueur cet emplacement réservé était inscrit dans l'emplacement réservé N°7 destiné à la construction d'une résidence pour personnes âgées. A cette fin j'ai vendu à la commune la parcelle N°991.

Au jour d'aujourd'hui la révision du PLU modifie significativement le répartition des destinations; une zone 1AUV destinée à la construction d'habitations, l'autre, une ER destinée à l'aménagement d'équipements d'intérêt général en lien avec le stade et les équipements scolaires et le complexe sportif de la commune étant bien équipé: terrain de sports de compétition et d'entraînement, terrain de tennis, city stade... Est-il nécessaire de prévoir une extension à ces installations?

Nous souhaitons que cet ER5 soit supprimé et que les parcelles N°919 et... le constituant soit intégrées dans la zone 1AUV.

b/ concerne les parcelles 759 et 21.

Je souhaite que ces 2 parcelles aujourd'hui en zone 1AUV UP soit classé en zone UB et non en zone A.

a/ Concernant la parcelle N°1204.

Je souhaite que cette parcelle aujourd'hui classée en 1AUV, classée dans la révision du PLU en zone A, soit classée en zone UB.

La raison essentielle de ma proposition est la nouvelle réglementation des ZNT (zone de non traitement.)

M^(l) BREFORT et M BREFORT au titre d'Agriculteur éleveur souhaitent apporter d'autres précisions à leurs requêtes et de passer un dossier complet au cours de la 1^{ère} permanence.

Georges Brefort

P. Brefort

Erratum par rapport @. La cession de la parcelle H991 à la commune de Wabrignyes était destinée à la construction d'un City Stade et non d'une maison de retraite.

A la suite de la première, accompagné de M^(l) et M. BREFORT j'ai visité les auteurs du territoire communal, objet de leur requête.

Clémentine 18/07

PERNANIE 2

Le jeudi 09 Avril de 9h30 à 12h15

M. BREFORT Regis Agriculteur, terrasses à WAVIGNIES et PRONLE ROY.

- (a) Dans le cas où la zone 1 AVM et 2 AVM soient maintenues, je souhaite que la zone UB soit maintenue à 40m et non pas 35m de la rue Lucien Sueur (comme cela était le cas dans l'ancien PLU) soit la limite des puits.
- (b) D'autre part, concernant la parcelle H887, pâture se trouvant à côté de mes terrains agricoles et également de mes hangars et maison, je souhaiterais qu'elle soit mise en terrain à bâtir soit en zone UB. En effet, la commune n'aura pas à mettre de réseaux puisque cette parcelle est desservie par l'eau, l'électricité à proximité avec le pylône apportant le courant à la station d'irrigation. Je dispose de plus d'un chemin privatif (H992) pour y accéder. Nous sommes typiquement dans le cas d'une dent creuse.

[Signature]

Madame Compiègne Annie Wavignies

Retraitée

Je souhaite que la partie de la parcelle 899 laissée dans le projet de PLU en zone M3 soit classée en zone à bâtir ou à bâtir UB.

[Signature]

M. Olivier Christian Wavignies

Agent de la Poste

Consulter le projet du P.L.U

- (1) Pour ma parcelle 1059 (Refus de construction)
- (2) Pour les chemins, Rétablissement de ceux qui ont disparu.
 - le Tour de ville incomplet
 - Chemin diminution dans leur largeur, et certains devenu très dangereux, Trou profond, hautes herbes, pierres, s'aler impraticable par endroit donc dangereux

- (2) Je demande le rétablissement en l'état comme auparavant, herbeux et plat
- (3) Revoir la Rue Brulée, problème déjà évoqué : INONDATION, par ruissellement des eaux provenant des rues de L'ORME, de la Suzanne, Rocq PASquette.

le 9/07/2020

[Signature]

M. et M. BREFORT suite à leurs interventions au cours de la première préséance ou plutôt me rencontrer une nouvelle fois lors de la 3e préséance pour me remettre un rapport exhaustif de leurs remarques.

- A la suite de cette préséance, je me suis rendue sur les réseaux du territoire accompagné de M. BREFORT R.
- Annexes aux requêtes de M. BREFORT Regis